

Un malade à la maison, que faire?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **81 (1972)**

Heft 6

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549233>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un malade à la maison, que faire?

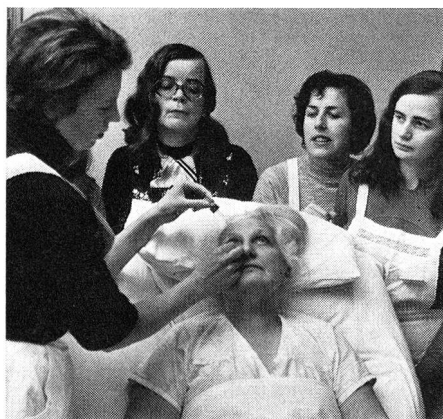
- 311 cours de soins au foyer :
3900 participants,
- 165 cours de soins à la mère et à l'enfant :
1671 participants,
- 16 cours de soins aux nourrissons bien-portants :
167 écolières les ont suivis,
- 23 cours de soins aux petits enfants :
suivis par 253 élèves du Cycle d'orientation genevois.

Tel est le bilan de l'activité déployée l'an dernier dans ce secteur par les sections de la Croix-Rouge suisse.

Car si la formation des monitrices est du ressort de l'organisation centrale, la mise sur pied des cours destinés à la population est l'affaire des sections locales.

Prenons le premier des quatre cours cités plus haut – qui est aussi le plus ancien – : que peut-on y apprendre, en suivant les sept leçons de deux heures chacune que comporte son programme ?

- La santé et la prévention des maladies ;
- l'observation du malade – le repos au lit ;
- le confort du malade ;
- l'hygiène – la prévention des escarres ;
- la position assise – le lever du malade ;
- les traitements simples – les soins ;



– l'alimentation du malade – l'administration des médicaments.

La Croix-Rouge suisse fait actuellement de très grands efforts pour que l'enseignement de la «Santé au foyer» se généralise de plus en plus, de manière que, dans chaque foyer, une personne au moins possède les notions élémentaires permettant de soigner à domicile un patient ne devant pas absolument être hospitalisé ou un malade sortant prématurément de l'hôpital.

La Croix-Rouge suisse désire par là apporter une contribution tangible au problème



de très grande actualité que représentent les soins infirmiers extra-hospitaliers, qu'ils soient ou non professionnels : une possibilité de décharger les hôpitaux et de faire front aux répercussions provoquées par la pénurie de personnel soignant.

Car si les «Soins au foyer», tels que les enseigne la Croix-Rouge suisse, sont des soins simples que chacun peut prodiguer, ce sont en revanche des soins judicieux que l'on apprend à donner en toute connaissance de cause et en recourant aux moyens du bord.

